

Compte rendu Sommaire
Réunion du comité syndical
Séance du 13 septembre 2016.

Date de convocation
06/09/2016

Nombre de Membres:

En exercice: 20
Présents : 16
Ayant donné procuration: 1
Absents excusés : 2
Absent : 1

L'an DEUX-MILLE-SEIZE, le TREIZE du mois de septembre, à 18h00, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne, légalement convoqué, s'est réuni au siège du syndicat mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER.

Membres présents : MM. BOLTZ, CORRADI, DROUIN (à partir du point 6), FOURNIER, FREYBURGER, HENRY (à partir du point 3), Mmes LAPOIRIE et LOMBARDI, MM. MAHLER, MULLER, MUNIER, NOBILE, OCTAVE, SADOCCO (à partir du point 4), TURCK (à partir du point 3) et TUSCH.

Membres absents ayant donné procuration :

M. GIRARD à M. TURCK

Absents excusés : MM. ABATE, DROUIN (du point 1 à 5 inclus), HENRY (du point 1 à 2 inclus), MATELIC, SADDOCO (du point 1 à 3 inclus), ET TURCK (du point 1 à 2 inclus),

Absent: M. WAGNER

(du point à 5 inclus) Le 13 septembre 2016, à 18h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne s'est réuni à Rombas, au siège du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le procès-verbal du comité syndical du 07 juin 2016,
- **APPROUVE** le nouveau plan de financement pour la mise en œuvre du projet de réalisation d'un « Pôle d'Accompagnement aux Porteurs de Projets » dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien « Bureau Energie » situé sur le site des « Portes de l'Orne Amont » pour le demande de subvention présentée auprès de l'Etat,
- **APPROUVE** le nouveau plan de financement (ci-annexé) pour la mise en œuvre du projet de réalisation d'un « Pôle d'Accompagnement aux Porteurs de Projets » dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien « Bureau Energie » situé sur le site des « Portes de l'Orne Amont » pour la demande de subvention présentée auprès de la Région « Grand Est »,
- **DECIDE de donner son accord** à la passation d'un avenant à la convention de veille active et de maîtrise foncière passée entre l'Etablissement Public Foncier de Lorraine et la Communauté de Communes afin de permettre :
 - o au Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne d'en être également signataire,
 - o et d'élargir le périmètre initial à de nouvelles emprises limitrophes nécessaires à la réalisation des projets d'aménagements prévus par le Syndicat Mixte,
- **Et AUTORISE** le Président à signer cet avenant.
- **DESIGNE**, parmi les membres de la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat Mixte d'études et d'Aménagement des Portes de l'Orne, pour siéger au sein du jury de concours constitué dans le

cadre du recrutement du prestataire chargé de la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de reconversion du bâtiment des syndicats pour accueillir la « Maison du Projet » :

- Membres titulaires : M. DROUIN et M. SADOCCO
- Membres suppléants : M. MULLER et M. FREYBURGER

- **DESIGNE** les membres du groupe de travail pour la réflexion sur la mise en place d'un dispositif de reversement de fiscalité par les communes membres au profit du Syndicat Mixte des Portes de l'Orne comme indiqué ci-dessous :
 - M. DROUIN
 - M. MATELIC
 - M. MULLER
 - M. MUNIER
 - M. NOBILE
 - M. OCTAVE
 - M. SADOCCO
 - M. TUSCH

- **DESIGNE** les membres du groupe de travail pour la réflexion sur l'opportunité de mettre en œuvre une procédure de création d'une Zone d'Aménagement différé (ZAD) sur le périmètre des « Portes de l'Orne » comme indiqué ci-dessous :
 - M. DROUIN
 - Mme LAPOIRIE
 - M. MULLER
 - M. MUNIER
 - M. NOBILE
 - M. OCTAVE
 - M. SADOCCO
 - M. TUSCH

- **DESIGNE** les membres du groupe de travail pour la réflexion sur la mode de réalisation des ZAC des Portes de l'Orne (Régie, concession, etc...) comme indiqué ci-dessous :
 - M. DROUIN
 - M. MULLER
 - M. MUNIER
 - M. NOBILE
 - M. OCTAVE
 - M. SADOCCO
 - M. TUSCH

L'ordre du jour étant épuisé, Le Président lève la séance à 18h35.

Fait à Rombas, le 22/09/2016

Affiché le 23.09.16

Le Président,



Lionel FOURNIER